

**Etudes de faisabilité pour la réalisation  
de logements locatifs sociaux à  
DINSHEIM-SUR-BRUCHE, GRESSWILLER,  
JETTERSWILLER, MOLSHEIM et ROSENWILLER**

**Rapport n° CP/2011/408**

**Service gestionnaire :**  
Direction de l'habitat

**Résumé :**

Le présent rapport concerne les demandes de subvention départementale pour des études de faisabilité en vue de la création de logements sociaux dans les communes de Molsheim, Rosenwiller, Jetterswiller, Gresswiller et Dinsheim-sur-Bruche.

Lors de sa réunion du 26 mars 2007, le Conseil Général a créé une aide aux communes et établissements publics de coopération intercommunale concernant les études de faisabilité et de pré-programmation pour la réalisation de logements aidés, à hauteur de 30% du coût de la prestation, plafonnée à 2 400 € HT.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen les cinq demandes d'aide financière récapitulées dans le tableau ci-joint. La subvention totale susceptible d'être octroyée s'élève à 3 375 €.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
22658	65-65734-72	40 000,00 €	40 000,00 €	3 375,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 3 375 € aux collectivités figurant aux tableaux annexés.*

Strasbourg, le 24/05/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL

